

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	26 (1946)
Heft:	3
Register:	Agenda fiduciaire : tableau des déclarations à souscrire et formalités à accomplir en avril 1946

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AGENDA FIDUCIAIRE

Tableau des déclarations à souscrire et formalités à accomplir en Avril 1946

DATES	DÉCLARATIONS OU FORMALITÉS MENSUELLES	SERVICE COMPÉTENT
Du 1 ^{er} au 10 avril..	<p>Assurances sociales et contribution spéciale : Déclaration et paiement.</p> <p>Allocations familiales : Déclaration.</p> <p>Pour les loueurs de bureaux meublés : Déclaration et versement.</p> <p>Pour les banquiers et courtiers : Déclaration des coupons et valeurs mobilières étrangères.</p> <p>Pour les banquiers et sociétés anonymes : Envoi des relevés pour les coupons payés au cours du mois précédent.</p> <p>Déclaration par les agents de change et les banquiers et toutes personnes ou sociétés recevant habituellement en dépôt des valeurs mobilières des ouvertures et fermetures de comptes effectués durant le mois précédent.</p> <p>Paiement par les afficheurs des droits dus au trésor pour le trimestre précédent.</p>	Service régional des assurances sociales Caisse de compensation pour les allocations familiales Perception Bureau de l'enregistrement Direction des contributions directes Direction des contributions directes Bureau de l'enregistrement Perception
Du 1 ^{er} au 15 avril..	<p>Rémunérations reçues de l'étranger : Versement de l'impôt. Revenus non commerciaux servis à des personnes domiciliées à l'étranger : Versement de l'impôt. Salaires, pensions et rentes viagères : Versement des retenues.</p> <p>Dépôt des déclarations pour l'impôt de solidarité nationale.</p>	Bureau de l'enregistrement, Pour Paris, 9, place St-Sulpice
Du 10 au 15 et du 25 au 30..	<p>Pour les banquiers escompteurs agents de change : Impôt sur les opérations de Bourse.</p>	Bureau de l'enregistrement
Du 1 ^{er} au 20 avril..	<p>Droits de timbre sur quittances : Versement sur état.</p> <p>Déclaration pour la liquidation des taxes dues par les sociétés.</p>	Bureau de l'enregistrement
Du 1 ^{er} au 30 avril..	<p>Contributions directes mises en recouvrement les mois précédents : Paiement de la mensualité exigible.</p> <p>Taxes : unique à la production; sur le chiffre d'affaires; sur les transactions locales; sur les charbons.</p>	Bureau de l'enregistrement Perception Contributions indirectes (service du chiffre d'affaires)

Communiqué par la Société fiduciaire juridique et fiscale, 51, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9^e